

Réinstallation de plaques concernant les Résistants du lycée



Les plaques posées Cour des Colonnes en l'honneur d'anciens professeurs et élèves résistants du lycée, ont été enlevées dans le cadre des travaux de rénovation.

La plaque en l'honneur de Charles Foulon, inaugurée le 3 juin 1998, en présence de Lucie Aubrac, a tout naturellement retrouvé la salle de classe dans laquelle ce professeur de Lettres et futur secrétaire du Comité de Libération d'Ille et Vilaine, avait été arrêté le 7 février 1942.

Restait à statuer sur le sort des trois plaques de marbre portant les noms d'Edmond Lailler, Bernard Salmon et René Vigneron.

Il eût été inconcevable que le geste mémoriel qu'elles représentaient fût effacé mais il faut reconnaître que, le temps passant, ces plaques ne remplissaient plus leur rôle.

Les lieux où l'on avait choisi de les apposer avaient changé de destination. Le « petit lycée » d'Edmond Lailler n'existait plus et la salle 30, avait changé de fonction. Les salles 7 et 8, anciennes salles de maths-sup et maths-spé, qui portaient les plaques des « taupins » Vigneron et Salmon, étaient depuis fort longtemps banalisées. Jusqu'au souvenir du rôle tenu par chacun dans l'histoire de la Résistance qui s'était évanoui, obligeant l'Amélicor à mener une véritable enquête...

Les plaques originelles ne seront pas remontées mais la mémoire sera entretenue et l'histoire rappelée.

L'équipe de direction a choisi -pour que nul n'en ignore- d'apposer en trois points différents de l'établissement, des plaques un peu plus explicites et ... esthétiquement assorties à la nouvelle signalétique.

D'ores et déjà la plaque de Bernard Salmon a été fixée à l'entrée d'une des salles d'Histoire. La plaque de René Vigneron, polytechnicien, sera disposée dans l'espace dévolu aux disciplines scientifiques et, lorsque les travaux auront été achevés, celle de Edmond Lailler sera installée dans l'espace du « petit lycée » réservé aujourd'hui aux élèves du collège.

L'Amélicor qui a suivi attentivement ce dossier tient à la disposition des CDI et des collègues qui en feraient la demande tous les renseignements en sa possession concernant ces résistants.

A. Thépot

(Lire, ci dessous, le complément d'enquête sur Bernard Salmon réalisé par Jean-René Renou)